

Une autre industrie qui s'est développée et a atteint sa situation actuelle grâce à un peu de protection est celle des fruits. On a fait parfois observer que le producteur de fruits—et cette remarque s'est surtout appliquée aux horticulteurs de l'Ouest—est un individu sans énergie qui réclame toujours, qui implore même le Gouvernement ou d'autres de l'aider dans ses travaux. A mon sens, cette opinion est absolument erronée parce que je sais que le producteur de fruits a su combattre, et avec certain succès, toutes sortes de difficultés. Il rencontre des difficultés pour organiser sa production, disposer de ses récoltes et trouver de l'eau pour l'irrigation. Car, dans l'ouest du Canada la majeure partie des fruits se cultive grâce à l'irrigation. Autrefois, il y avait des compagnies d'irrigation et aujourd'hui il existe des régions d'irrigation. Cependant les plus grandes difficultés se rencontrent dans la distribution des produits. On a compté que, dans l'ouest du Canada, actuellement, 20,000 personnes dépendent directement de la culture des fruits; que 40 à 50 millions de dollars sont engagés dans cette industrie et que tous les ans, les récoltes expédiées représentent 5,000 charges de wagons. Je crois pouvoir avancer sans me tromper que 80 p. 100 de ces fruits sont produits dans la circonscription de Yale. Exactement au sud de ce territoire consacré à la culture des fruits se trouve une région semblable, mais beaucoup plus grande et qui s'étend dans trois Etats de la république voisine. J'ignore le chiffre de la population qui vit de la culture des fruits dans cette région voisine, mais je sais que sa production est sept fois celle de la Colombie-Anglaise. Ces horticulteurs sont établis depuis plus longtemps, les régions d'où ils tirent leurs fruits sont bien plus denses en population; elles sont mieux reliées ensemble que nos vallées de la Colombie-Anglaise et ils ont des entrepôts plus considérables pour leurs récoltes. Certaines de leurs variétés précoces sont mises en vente avant les nôtres et ils sont à proximité de grandes villes, commodément situées pour la consommation de leurs produits. En outre, ils ont à leur disposition une population de 110 millions d'habitants pour consommer leurs produits. Mais par-dessus tout, quand la récolte des Etats de l'est est considérable et que leur distribution empiète sur celle des produits de l'Ouest, les horticulteurs américains prennent le marché canadien comme dépotoir pour leurs fruits. Quand la récolte est abondante à l'est et à l'ouest des Etats-Unis comme aussi en Colombie-Anglaise, les intéressés se rencontrent sur le marché d'exportation de la Grande-Bretagne et, là encore, les pommes en caisses de la Colombie-

Anglaise doit faire concurrence à la récolte américaine trois ou quatre fois plus importante.

En Angleterre, durant le premier gouvernement dirigé par M. Baldwin, la Conférence économique impériale a adopté diverses résolutions favorisant la préférence pour les produits canadiens. Ces articles n'ont pas été adoptés par la Chambre des communes, la question étant abandonnée à l'époque du gouvernement travailliste, et les dernières élections générales ne se sont pas faites sur cette question. En conséquence, le gouvernement actuel n'a pas cru bon de mettre ces résolutions en vigueur quand il est arrivé au pouvoir. Au lieu de cela, le Gouvernement a octroyé une somme d'un million de livres sterling par année pour aider aux intérêts du commerce des Dominions et il a formé un comité économique impérial avec instruction de s'occuper surtout actuellement du commerce de la viande et des fruits. Nous ne savons pas quelle proportion de ce million ira au commerce canadien, et nous ne savons pas davantage quelle fraction de cette proportion servira à aider l'horticulture. Mais le Canada a son représentant dans ce comité dans la personne du commissaire du commerce des fruits. L'Australie, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande ont aussi leurs représentants, mais dans chacun de ces cas, les gouvernements ont vu à ce que leurs représentants aient l'avantage de se consulter avec plusieurs horticulteurs importants de ces pays. Je regrette de constater que bien que nous ayons demandé au gouvernement canadien d'en faire autant, il n'a pas cru bon d'agir encore en ce sens. Nous savons que le commissaire du commerce des fruits n'est pas venu au pays depuis deux ou trois ans et il ne connaît pas encore les récents progrès réalisés dans l'industrie des fruits, surtout dans les fruits en caisses de l'Ouest canadien. Je sais qu'il comprend lui-même combien il aurait besoin de l'aide officieuse d'une ou deux personnes parfaitement au courant de l'industrie actuelle, qu'il pourrait consulter afin de former ses opinions et de les présenter au comité. Le pire ennui du producteur de fruits commence avec la vente, et sur ce point, le rapport du commissaire nommé par le Gouvernement pour s'enquérir relativement à la prétendue coalition du commerce de fruits et de légumes est très intéressant. J'en citerai encore un extrait ou deux. Le commissaire devait s'enquérir:

Si les opérations d'intermédiaires se pratiquaient au détriment du public, producteur, consommateur, ou autre.